



attac

Le Courriel d'information

n°292 – Mardi 18 Décembre 2001.

ALIMENTATION, ENERGIE, ENVIRONNEMENT

Dans ce numéro

Avertissement

Voici le troisième numéro spécial qui participe d'une initiative autour de 4 grands thèmes qui ont marqué l'année qui s'achève, et marqueront sans doute plus encore l'année 2002. Chacun des 4 mardis de ce mois de décembre sera donc l'occasion de découvrir ou d'approfondir une thématique différente. Nous ne visons pas à répondre mais à lancer le débat. Rien n'est dit, rien n'est achevé, tout est au travail. A vous de compléter cet éclairage partiel grâce à tous les espaces de débat et d'échange à votre disposition, électronique ou physique. Aujourd'hui les thèmes liés à l'alimentation, l'énergie et à l'environnement.

1- La dette écologique

Quelle est la relation entre dette financière et dette écologique ? Les pays créditeurs demandent à ceux du Tiers-Monde de s'affranchir d'une dette insurmontable, ce qui, ajouté à l'injonction des politiques d'ajustement structurel, oblige ceux-ci à prendre des mesures dévastatrices pour l'environnement afin de pouvoir s'acquitter des échéances.

2- La sécurité alimentaire dans le siècle à venir

Aujourd'hui, une nouvelle génération de "techno-croyants" nous annoncent avec une même ferveur que l'avenir est aux Organismes génétiquement modifiés [OGM] qui vont miraculeusement nourrir le monde. Ces personnes ne s'inquiètent nullement du fait que quelques firmes transnationales contrôlent ces semences et que ce ne sont pas des entreprises philanthropiques.

3- OGM : le début de la fin ?

En suggérant que les essais en champ d'Ogm destinés à "fourguer" des herbicides pourraient être remis en cause, le Ministre de l'agriculture lance une bombe. C'est signifier que les Ogm peuvent aller à l'encontre de l'intérêt public, que la science et la technique ne sont pas seulement au service du "progrès", mais qu'il peut s'agir aussi d'instruments de pouvoir et de violence au service exclusif des intérêts économiques et financiers.

4- Revue de presse sur l'énergie

Nationalisation en Californie après l'échec des producteurs privés d'énergie mais privatisation en Europe, faillite d'Enron, hausses de prix pour les consommateurs un peu partout : voici un voyage dans l'énergie.

5- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

La dette écologique

Quelle est la relation entre dette financière et dette écologique ? Les pays créditeurs demandent à ceux du Tiers-Monde de s'affranchir d'une dette insurmontable, ce qui, ajouté à l'injonction des politiques d'ajustement structurel, oblige ceux-ci à prendre des mesures dévastatrices pour l'environnement afin de pouvoir s'acquitter des échéances. Les pays endettés n'ont d'autre alternative que de produire pour l'exportation en des quantités qui dépassent largement les besoins de leurs propres populations. Une telle surproduction de biens d'exportation ne fait qu'aggraver les tendances écologiques suivantes :

Un processus de déboisement accéléré, entraînant la destruction des diversités biologiques et réduisant de vastes étendues de terre en véritables étendues désertiques. « Depuis 1970, la superficie des régions boisées est passée de 11,4 kilomètres carrés par habitant à 7,3 ». (PNUD 1998 : 4) Les terres les plus cultivables sont réservées aux cultures d'exportations, faisant reculer les paysans vers des sols peu arables. Par exemple, l'exploitation agricole de terres se situant sur des terrains en pente a entraîné des coulées de boue mortelles au Honduras, au Nicaragua ainsi qu'au Venezuela.

Une augmentation de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques. Dans certains pays par



attac

exemple, le pesticide DBCP est utilisé par les industries bananières, alors que celui-ci est cause de stérilité chez l'homme. Une destruction des mangroves au profit de l'élevage de la crevette, rendant les régions côtières plus vulnérables aux inondations. En Equateur, 70% des forêts de palétuviers ont été rasés afin de fournir un espace permettant le développement de cet élevage en plein essor, mais non sans affecter les moyens de subsistance des pêcheurs traditionnels ni aggraver les risques d'inondation dus à des tempêtes résultant du phénomène El Niño.

Gaspillage de carburant, détérioration de la qualité nutritionnelle et augmentation de l'utilisation d'engrais chimiques, telles sont les conséquences du transport longue-distance de denrées alimentaires.

Une diversité biologique sacrifiée pour laisser la place aux monocultures et exploitations arboricoles.

Les monocultures forestières n'entretiennent que le bois ayant une valeur marchande, détruisant toute autre végétation alors considérée comme "inutile", voire "parasite". « Ces "parasites", commente Vandana Shiva, (1993 :24), constituent la richesse même de la biomasse, essentielle à la pérennité de l'eau, de la nature et des cycles nutritifs, et garantissent l'approvisionnement des communautés agricoles en nourriture, énergie, fourrage, engrais naturel, fibres ou bien encore plantes médicinales ».

Une pratique excessive de la l'activité de la pêche (overfishing) : les réserves halieutiques de la planète s'amenuisent ; environ un quart d'ente elles serait affaibli ou sur le point de l'être, tandis que 44% continueraient d'être exploités au-delà des limites naturelles imposées par les rythmes biologiques. (PNUD 1998 :4) Une disparition des formes naturelles d'habitat ainsi que de certains moyens de subsistance, tel est le prix à payer pour les ravages provoqués par l'extraction de pétrole. Les dégâts causés par la compagnie Shell dans le Delta du Niger en sont un exemple.

Le nécessité de respecter les échéances de remboursement ne fait que porter la cadence de l'exploitation des richesses naturelles à une allure insoutenable. Le système des intérêts composés impose un rythme de remboursement de la dette qui dépasse le rythme biologique de la nature. Comme le fait remarquer Joan Martinez Alier (1997), «la nature ne peut connaître une croissance de 4 ou 5 % par anS

Les ressources renouvelables suivent des rythmes de croissance biologiques qui sont bien plus lents que ceux imposés du dehors par la croissance économique » .

Marc Hathaway (1999 : 170) nous explique qu'il y a un décalage entre l'accélération du remboursement de la dette et la quantité de ressources naturelles qu'est réellement en mesure de nous fournir la nature : « la nature même du système des intérêts composés implique une hausse incontrôlable et vertigineuse de la dette de manière exponentielle. D'où un décalage total entre les exigences du remboursement de la dette et les ressources réelles. Celles-ci peuvent, au mieux, connaître une croissance équivalente à une régénération naturelle, comme une forêt par exemple, qui dépend du taux d'absorption des rayons solaires et de biens d'autres limites dues à des facteurs naturels. Ecologiquement parlant, aucune ressource naturelle ne peut enregistrer une croissance exponentielle, quelque soit la durée accordée. Le problème est bien là. Comme le fait très justement remarquer l'économiste Herman Daly, la dette est essentiellement un privilège anticipé sur la production à venir, un moyen d'emprunter dans le futur. La dette augmentant de manière exponentielle, la production doit essayer de maintenir la cadence. Le "gâteau" économique doit sans cesse devenir plus gros afin de pouvoir nourrir les intérêtsS »

La dette écologique peut-elle être évaluée ? On ne peut établir un parallèle entre dette écologique et dette financière sans voir un certain nombre de dilemmes se profiler. Les compagnies d'assurance s'efforcent d'attribuer une valeur monétaire à la vie humaine, alors que la valeur intrinsèque de l'être humain et celle de la biosphère, élément nécessaire au développement de toutes formes de vie quelles qu'elles soient, ne peuvent sous aucun prétexte être réduites à quelques dollars ou quelques centimes.

Afin de montrer qu'il est impossible d'évaluer avec exactitude l'ampleur de la dette écologique, le Professeur Joan Martinez Alier se sert de l'exemple du bois exporté des forêts tropicales humides. La perte en biodiversité due à l'abattage des forêts tropicales est un phénomène déjà constaté et voué à se perpétuer, mais dont l'éventuelle classification ainsi que la potentielle valeur monétaire restent encore inconnues à ce jour. Néanmoins, Martinez Alier (1998) précise: « Bien qu'il ne soit pas encore possible d'établir une quantification



attac

exacte, il devient nécessaire de déterminer les principales catégories de classement [de la dette écologique], ainsi que de dresser une certaine échelle d'amplitude afin de stimuler le débat ».

Dans ce contexte, il devient alors possible d'estimer en termes financiers certains aspects de la dette écologique. Par exemple, une partie des pertes économiques dues à une pratique excessive de la pêche (overfishing) ou bien encore au déboisement, devient chiffrable. Même si ces estimations ne peuvent être exactes, elle peuvent toujours donner une idée de l'ampleur de la dette écologique. Avant de décrire certains des procédés pouvant intervenir dans l'évaluation de la dette écologique, nous devons clarifier dans quelles mesures notre approche diffère de celle de certains groupes, à commencer par les économistes néoclassiques.

Rejet des hypothèses néoclassiques

Dans notre précédent rapport concernant la justice économique, intitulé « L'économie au service de la planète » (« Economics for the Earth », juin 1997), nous avons montré qu'il existait, chez les économistes appartenant au courant dominant actuel, une absence évidente de prise de conscience de la valeur inestimable que représentent les ressources naturelles, ainsi qu'une tendance à croire que celles-ci sont inépuisables, tout comme la capacité de la planète à absorber les déchets produits par l'économie humaine. Une des principales raisons de l'aveuglement dont sont victimes la plupart des économistes peut être expliquée par le cadre réducteur qu'imposent leurs modèles d'analyses, en ce qu'ils exigent que toute chose puisse être évaluée en termes financiers. Évaluer tout et n'importe quoi, y compris la vie humaine, en se cantonnant aux termes des transactions du marché, peut déboucher sur d'aberrantes distorsions. Une note de service, rédigée en 1991 par Lawrence Summers, économiste principal de la Banque Mondiale, constitue un exemple accablant de l'application directe de ce type de raisonnement. Voici ce que disait cette note de service interne : « Il y a, derrière l'initiative de décharger nos déchets toxiques dans les pays où les revenus sont les plus faibles, une logique économique irréprochable ». Et de continuer: « Les pays sous-peuplés du continent africain sont largement sous-pollués, mais en les comparant à des villes comme Los Angeles ou Mexico DF, la qualité de l'air y est nettement moins bonne. Ce qui est lamentable, c'est qu'autant de pollution soit causée par des industries non-commercialisables (comme le transport ou la

production électrique), et que le coût de l'acheminement des déchets compactés soit si élevé, empêchant ainsi le commerce de la pollution de l'air et des déchets, à l'encontre du bien de tous ».

Cette note de service constitue une application inquiétante d'un mode de pensée raciste qui a pour conséquence la dégradation de l'environnement. Cette note stipule que la mort d'un Africain causée par la pollution toxique ferait l'objet de moins de dépenses que celle d'un citoyen de l'hémisphère nord car « le manque à gagner émanant d'une hausse de la mortalité » est moins élevé par habitant. La note dit aussi que plus les salaires sont élevés, plus la préoccupation pour l'environnement est grande. Ce serait donc luvrer pour « le bien de tous » que de transférer les industries polluantes vers des pays où les salaires sont bas, puisqu'ils seraient ainsi augmentés. Comme le fait remarquer John McMurty (1998 : 323) : « Avec ce genre de logique, la vie elle-même n'a plus que de la valeur qu'à l'échelle de son prix. La maladie et la mort ne deviennent des préoccupations qu'à partir du moment où elle sont synonymes de pertes financières. Il ne s'agit pas de réduire la pollution ou bien les déchets toxiques, mais bien de leur assigner une valeur monétaire. La santé et la vie elles-mêmes se trouvent sacrifiées au nom d'un bien suprême qui se situe au sommet de l'échelle des valeurs de l'ordre monétaire ».

La note de service rédigée par Summers avait été accueillie par un outrage bien légitime. José Lutzenberger, le secrétaire brésilien à l'environnement, avait déclaré voir là : « l'exemple concret d'une aliénation incroyable, d'une pensée réductrice, d'une logique sociale impitoyable et d'une ignorance arrogante qui sont les traits de beaucoup d'économistes conventionnels ». Ces remarques ont coûté son poste à Lutzenberger, tandis que l'année suivante, Summers était nommé à la tête du ministère des finances américain (Tavernier 2000 : 4-5).

Les économistes britanniques du « Centre mondial de la recherche sociale et économique pour l'environnement » (C SERGE) ont fait preuve dans leurs analyses d'un racisme sous-jacent similaire à celui-ci. En essayant de quantifier les coûts sociaux qu'entraîne le changement climatique, ils ont estimé s'élever à 150 000 dollars la vie d'un habitant des pays en voie de développement, alors que celle d'un citoyen Américain ou Européen a été chiffrée à 1.500 000 dollars. Ces sommes ont été évaluées



attac

en fonction des possibilités de chacun de souscrire une assurance tous risques. Ces calculs outrageants qui affirment que certaines vies humaines en valent au moins dix autres, ont déchaîné une vague de protestation internationale contre « une économie du génocide » (Institut Global des Terrains Communaux, GCI, non-daté :23) Le point de départ de toute tentative d'évaluation de la dette écologique doit s'amorcer sur des bases différentes, à savoir celle de la valeur inestimable de toute forme de vie et la reconnaissance de l'économie comme un sous-système appartenant à celui plus large et de valeur incommensurable : l'écosystème.

Le concept d'échange dette/nature (« Debt for nature swaps »)

Notre approche du problème de la dette écologique est également différente de celle prônée par les partisans du troc de la nature en échange d'une remise de dette. Sous couvert de ses transactions, certains pays endettés ont accepté de se défaire de certaines terres écologiquement fragiles, en échange de l'annulation d'une certaine partie de leur dette. En 1987 par exemple, le groupe écologiste américain Conservation Internationale a versé à une banque privée la somme de 100 000 dollars pour le rachat de la dette du gouvernement bolivien, avec une valeur nominale de 650 000 dollars (Jiménez Herrero 1989 :326). Financièrement parlant, le groupe a racheté la dette à une décote de 85% , ce qui veut dire que la banque considérait que son prêt ne valait que 15% de sa valeur nominale. En d'autres termes, la banque a estimé que la probabilité que le gouvernement bolivien rembourse un jour sa dette n'était que de 15%. Il va sans dire que la banque en question escomptait par ailleurs bénéficier de déductions fiscales dans le but de compenser sa perte et que la transaction lui assurerait une publicité favorable. Le gouvernement bolivien a, quant à lui, concédé à la réserve naturelle du Béni l'annexion de 1,5 million d'hectares de forêts tropicales. Il a également donné son accord pour instaurer un fond équivalent à 250 000 dollars dans sa propre devise en vue de gérer la réserve conjointement avec Conservation Internationale. Des trocs de ce type soulèvent un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, ils signifient l'acceptation de la légitimité de la dette financière. Il est fort probable que soit discutable une grande partie des dettes figurant sur le cahier des comptes bolivien en 1987, date de la réalisation de la transaction. Il serait nécessaire de mettre sur pied un audit détaillé

portant sur les origines et les processus d'endettement de la Bolivie afin de déterminer :

A combien s'élèvent les sommes qui ont été contractées par le régime militaire dictatorial et qui ne peuvent être imputées à la population

A combien s'élèvent les dépenses qui ont servi des fins scandaleuses et dont la population n'a jamais connu les bienfaits.

A combien s'élèvent les sommes amassées grâce au système de paiement des intérêts composés à partir du moment où les gouvernements occidentaux ont décidé, unilatéralement, d'augmenter les taux d'intérêt, au début des années 80. Etant donné l'absence de toute initiative pour la mise en place d'un audit sur les dettes illégitimes des pays en voie de développement, ces échanges dette/nature ne font que justifier les dettes existantes, aussi douteuses soient leurs origines.

Par ailleurs, cette logique de troc contient en elle-même quelque chose de « charitable », grâce auquel les plus fortunés peuvent apaiser leur conscience en faisant des dons à des organismes comme Conservation Internationale. Pour reprendre l'exemple précédent, le gouvernement bolivien était toujours tenu de verser des paiements, bien que dans sa propre monnaie, à un fond co-administré par un organisme étranger, ce qui implique une perte de souveraineté. Entre défendre la thèse que les pays de l'hémisphère Sud doivent se défaire de forêts tropicales ou de réserves naturelles afin de s'acquitter de leurs dettes financières et demander que celles-ci soient annulées car initialement illégitimes, il y a tout un monde d'écart

Cette logique de troc dette/nature renverse dans le mauvais sens les relations entre les pays riches occidentaux (les « endettés écologiques ») et ceux du Tiers-Monde (les « créanciers écologiques »)

La meilleure façon de commencer à rembourser leurs dettes écologiques seraient que les pays occidentaux renoncent à leurs exigences de pays créanciers financiers. Les sections restantes de ce rapport seront dédiées à la description de plusieurs aspects de la dette écologique. Dans certains cas, nous serons en mesure de quantifier la disparité réelle existant entre les pays créanciers du Sud et ceux endettés du Nord. Les cas pour lesquels nous pourrions rendre compte des estimations de ces disparités en termes monétaires sont rares. Ces résultats



attac

ne se veulent pas une classification précise de l'endettement écologique en termes monétaires. Cependant, l'accumulation de toutes ces preuves et témoignages sont autant d'arguments pour prouver que la dette écologique encourue par les pays occidentaux dépasse de très loin la dette financière que ces mêmes riches pays créanciers monétaires réclament aux pays du Tiers-Monde.

Extrait de Ecological Debt: South Tells North
"Time to Pay Up"
http://www.cosmovisiones.com/DeudaEcologica/a_timetopay.html

Traduction coordintrad@attac.org

La sécurité alimentaire dans le siècle à venir

Par Susan George

Qu'est-ce que la sécurité alimentaire? Posez la question à la Banque mondiale: elle vous répondra que c'est "l'accès de toutes les personnes à tout moment à suffisamment de nourriture pour mener une vie active et saine" [POUR LA TRADUCTION ANGLAISE: "Access by all people at all times to enough food for an active and healthy life"]. La FAO irait beaucoup plus loin: "Par sécurité alimentaire, l'on entend que la nourriture est disponible en tous temps, que toutes les personnes ont les moyens d'y accéder, que d'un point de vue nutritionnel cette nourriture est adéquate en termes de quantité, de qualité et de variété, et qu'elle est bien acceptée au sein d'une culture donnée". [POUR LA TRADUCTION ANGLAISE: "Food security means that food is available at all times, that all persons have means of access to it, that it is nutritionally adequate in terms of quantity, quality and variety, and that it is acceptable within the given culture"].

Cette dernière définition quelque peu utopique fait douter qu'un quelconque pays, même riche et socialement exemplaire, ait jamais pu garantir à tous ses citoyens une totale "sécurité alimentaire". Certains choix politiques y conduisent cependant plus sûrement que d'autres.

Même si l'immense majorité des victimes de la faim se trouvent dans les pays dits du Tiers Monde, en l'absence de protection sociale elle frappe aussi les pays développés. Les "Restaurants du Coeur" en France et d'autres pays européens le montrent suffisamment. La faim de nos jours n'est pas un problème technique ni même, à de rares exceptions près,

un problème de pénurie absolue de nourriture. La sécurité alimentaire dépend bien davantage de la distribution des terres et des revenus et la Banque mondiale et la FAO ont raison d'insister sur la notion d'accès. Même dans les pays les plus pauvres et les plus durement touchés par des crises alimentaires, on ne compte pas beaucoup de victimes de la faim dans les milieux d'affaires, de l'armée ou des hauts fonctionnaires...

Les inégalités galopent depuis ces 15 dernières années, entre Nord et Sud et au sein des pays pris individuellement, réduisant toujours plus l'accès à la nourriture. Tous les indices font craindre un accroissement encore plus poussé des disparités économiques au siècle prochain. Les Rapports sur le Développement Humain du PNUD et les Rapports sur le Commerce et le Développement de la CNUCED démontrent régulièrement que la mondialisation enrichit les riches et appauvrit les pauvres - qu'il s'agisse de régions, de pays ou d'individus.

Les récoltes mondiales de céréales ont augmenté de plus de 40 pour cent depuis 1980 et avoisinent aujourd'hui le record des 2.000 millions de tonnes et pourtant l'avenir alimentaire de la planète n'est pas très souriant. Trop de pays ont systématiquement négligé leurs paysannes capables de produire des cultures vivrières. Encouragés sinon obligés par les programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ils ont au contraire mis l'accent sur les cultures d'exportation. Du coup, ils doivent faire appel aux marchés céréaliers mondiaux où à peine 5 pour cent des récoltes sont commercialisés. Si un pays auto-suffisant en céréales n'a rien à craindre, celui qui dépend d'importations expose sa population à de graves dangers. Toute fluctuation du niveau des stocks mondiaux de céréales peut faire flamber les prix et du coup exclure des millions de gens de l'accès au grand marché alimentaire mondial.

Autre nuage à l'horizon: les récoltes ont beau atteindre des records, le taux d'augmentation de la population dépasse à présent le taux de l'augmentation des récoltes. Nul ne s'étonnera alors que la faim chronique demeure la réalité quotidienne d'au moins 800 millions d'êtres humains. Des millions d'autres sont encore loin de manger assez pour leur garantir une "vie active et saine". Un bon quart de la population mondiale est fragilisé sur le plan de l'insécurité alimentaire.



attac

Se demander dans ce contexte si "le monde" peut nourrir une population de X milliards de personnes demain est une question à peu près dénuée de sens. "Le monde" est capable de nourrir six [huit, dix] milliards de personnes pour peu qu'on y mette le prix à la fois financier et politique. Tout dépend aussi de ce que l'on entend par "nourrir". S'agit-il de fournir une ration calorique de base avec une petite dose de protéines végétales ou une cuisine variée et riche en viande [c'est à dire en calories concentrées]?

De toute manière, ceux qui en ont les moyens accaparent les calories disponibles. Toute amélioration du revenu national s'accompagne toujours statistiquement d'une augmentation de la consommation de viande. Si chaque habitant de la planète- terre devait manger un régime carné, il faudrait doubler voire tripler les récoltes au siècle prochain.

Comment faire? Dans les années 1960-1970, on clamait haut et fort que la "Révolution Verte" résoudrait tous les problèmes alimentaires et mettrait fin à la faim. Ce système de culture, qui exige des intrants coûteux [irrigation, engrais chimiques, pesticides, semences industrielles] ne pouvait convenir aux paysans pauvres. Laissés pour compte, beaucoup sont allés grossir la population des villes. De surcroît, cette "Révolution" a décimé la biodiversité, tué les poissons des rizières, salinisé les sols, pollué les rivières sources d'eau potable et ainsi de suite.

Aujourd'hui, une nouvelle génération de "techno-croyants" nous annoncent avec une même ferveur que l'avenir est aux Organismes génétiquement modifiés [OGM] qui vont miraculeusement nourrir le monde. Ces personnes ne s'inquiètent nullement du fait que quelques firmes transnationales contrôlent ces semences et que ce ne sont pas des entreprises philanthropiques.

Les OGM pourraient aussi provoquer des désastres écologiques encore plus graves que ceux engendrés par la Révolution verte. Certaines semences OGM sont programmées pour distiller petit à petit un herbicide; d'autres résistent aux herbicides répandus par l'agriculteur et lui permettent de pulvériser son champ à tout moment sans détruire sa récolte. Mais l'agriculture est une activité complexe. Les caractéristiques introduits dans les OGM peuvent se communiquer à d'autres plantes ou interférer avec des micro-organismes dans le sol. C'est la meilleure manière de fabriquer des super-

prédateurs et de mauvaises herbes super-résistantes par sélection naturelle.

Sur un tout autre plan, les chocs de la mondialisation contribuent à l'insécurité alimentaire. Les crises financières de cette décennie ont secoué de nombreux "marchés émergents", ruiné des milliers de PME/PMI locales, créé un chômage massif et entraîné des hausses de prix de produits de première nécessité. Du coup, de graves problèmes alimentaires refont leur apparition au Mexique, en Russie et en Indonésie entre autres.

Le sort que réservera l'Organisation Mondiale du Commerce [OMC] au dossier tant controversé de l'agriculture aura aussi un impact majeur. Peu de sujets déclenchent autant les passions et les affrontements. D'un côté se trouvent les acteurs qui considèrent qu'un produit alimentaire doit être traité comme n'importe quel autre produit. Ces pays et leurs entreprises envisagent l'avenir alimentaire de la planète sur le modèle d'un vaste supermarché global où chacun vendra ce qu'il produit mieux et moins cher que le voisin et achètera tout le reste, selon les sacro-saints principes de l'avantage comparatif. C'est la position des Etats-unis et du "Groupe de Cairns" [Canada, Argentine, Brésil, Australie, inter alia].

En face, les pays européens, dont la France, le Japon et quelques pays du Sud refusent de mettre sur le même plan produits agricoles et industriels. Ils se servent d'un mot barbare pour évoquer le caractère particulier de l'agriculture: c'est sa "multifonctionnalité" qui préserve la diversité biologique, protège l'environnement, fait vivre villages et villes moyennes et freine les émigrations rurales massives. Cette agriculture permet aussi au consommateur d'être plus près du producteur au lieu de se fournir en produits alimentaires auprès du grand super-marché mondial.

Cet affrontement entre pays à l'OMC est beaucoup plus qu'une querelle sur le commerce; c'est aussi un choix de civilisation. La petite paysannerie et les fermes familiales, qu'elles soient du Nord ou du Sud, ne sauraient résister à la concurrence des grands producteurs céréaliers hautement capitalisés qui pourront aisément investir tous les marchés du monde en vendant en-dessous des coûts de production des fermiers locaux. C'est déjà le cas des petits producteurs du riz aux Philippines qui font faillite en série à cause des importations de riz de moins bonne qualité mais aussi moins cher. Quand tous les paysans seront ruinés et partis en ville, il n'y a aucune garantie que les prix des



attac

importations n'augmenteront pas pour réduire encore plus la sécurité alimentaire.

Pour nous qui avons la chance de manger à notre faim, l'agriculture artisanale et la petite paysannerie préservent aussi la diversité et la variété de notre nourriture. Le Général de Gaulle disait "Comment voulez-vous gouverner un pays qui produit 365 fromages?" L'on peut se demander aujourd'hui comment vivre dans un monde qui se précipite vers l'uniformité alimentaire. Le jour où tout le monde dépendra du super-marché planétaire, il n'y aura plus de sécurité alimentaire, ni de plaisir à manger.

Susan George. Janvier 2000

OGM : le début de la fin.

Par Jean Pierre Berlan

En suggérant que les essais en champ d'Ogm destinés à "fourguer" des herbicides pourraient être remis en cause, le Ministre de l'agriculture lance une bombe. C'est signifier que les Ogm peuvent aller à l'encontre de l'intérêt public, que la science et la technique ne sont pas seulement au service du "progrès", mais qu'il peut s'agir aussi d'instruments de pouvoir et de violence au service exclusif des intérêts économiques et financiers. Les arracheurs d'Ogm de la Confédération Paysanne, d'Attac, des Verts, et de nombreuses organisations, bref tous ceux qui participent à ces opérations festives et pacifiques, ne disent pas autre chose. En dénonçant pêle-mêle le vandalisme voire le terrorisme (!), les menaces contre la liberté de la recherche et le droit aux connaissances, la violence, la montée de l'obscurantisme, bref en accusant, selon un mécanisme psychologique classique, leurs adversaires de leurs turpitudes refoulées, le complexe génético-industriel et ses zéloteurs s'efforcent de neutraliser cette bombe.

Les essais détruits appartiennent pour l'essentiel à deux catégories : les essais de plantes tolérantes aux insecticides, particulièrement à l'insecticide Roundup de Monsanto et des essais de stérilité mâle chez le maïs. Monsanto a breveté comme herbicide le glyphosate, une molécule connue depuis la fin des années 40. Ce brevet a ou va expirer dans la plupart des pays. Le Roundup (le nom de marque de l'herbicide à base de glyphosate) est la vache à profit de Monsanto. Monsanto le promeut comme biodégradable, amical pour l'environnement (ce qui lui a valu une condamnation par le procureur général de l'Etat de New-York) parce qu'il est moins calamiteux que les desherbants

traditionnels du maïs. Mais selon une étude l'Université de Californie, il est au premier rang des maladies provoquées par les pesticides chez les ouvriers-paysagistes et au troisième rang chez les ouvriers agricoles de Californie. Comme toutes les matières actives efficaces, cette molécule a des effets nocifs sur les êtres humains (en particulier sur leur reproduction) et sur l'environnement, particulièrement sur la vie des sols. En liant le Roundup au génome du maïs, du soja, du colza et demain du blé et du riz, Monsanto fait coup double : accroître les superficies traitées au Roundup et allonger la durée de son brevet sur le glyphosate. Car l'agriculteur doit acheter du Roundup et non du glyphosate générique. Les firmes agro-chimiques qui ont pris le contrôle de l'industrie des semences dans le monde ont emboîté le pas à Monsanto. Faut-il s'étonner que 70% des Ogm cultivés dans le monde soient des plantes à herbicides ?

Les essais de stérilité mâle ont pour but d'éliminer la castration du maïs, une opération qui occupe des milliers de jeunes pendant quelques semaines d'été et leur permet de se faire de l'argent de poche pour leurs vacances. Il s'agit de réduire le coût de production des semences de maïs dit "hybride", c'est-à-dire de variétés qui ont la merveilleuse propriété de s'auto-détruire dans le champ de l'agriculteur. Ce dernier est donc forcé de racheter des semences chaque année. Ces variétés dites "hybrides", c'est Terminator, mais Terminator mystifié. C'est une stérilisation économique des plantes (et des animaux). Le fait variétal est la propriété exclusive du sélectionneur. Il peut pratiquer des prix de monopole. Comme le souligne la Coordination Rurale, le maïsiculteur français a de privilège de payer ses semences "hybrides" de maïs deux à trois fois plus cher que son concurrent américain sans que les autorités de la concurrence se préoccupent de cette anomalie. Pourtant ce marché est déjà immensément profitable en Amérique du Nord. Réduire le coût de production accroîtra encore les profits sans aucun bénéfice ni pour les agriculteurs ni pour le public.

La stérilité mâle chez le maïs et chez d'autres espèces, colza en particulier, et les essais des Ogm correspondants sont une priorité des transnationales agro-chimiques semencières. L'intérêt scientifique de tels travaux est inexistant. De même pour des essais de plantes à herbicide. De même pour les travaux sur les techniques de type Terminator et celles de restriction de l'utilisation des gènes, les Gurts, qui consistent à fabriquer des plantes



attac

génétiqnement handicapées - par exemple sensibles à une maladie. L'agriculteur doit acheter un pesticide, évidemment de la marque de l'agro-chimiste sélectionneur pour ôter le handicap ! Les industriels des " sciences de la vie " ont déposé des dizaines de brevets sur ces techniques consistant à handicaper ou à stériliser les plantes. Pour l'instant, ils se gardent de faire des essais en France pour éviter de révéler le pot aux roses.

Pour faire bonne mesure, la directive européenne 98/44 dite de " brevetabilité des inventions biotechnologiques " rend tout ce qui est transgénique brevetable et breveté, ce qui mettra fin, comme le montre l'exemple des Etats-Unis, à la pratique fondatrice de l'agriculture, semer le grain récolté. Au nom de la libre concurrence, cette directive crée une discrimination légale en faveur de " solutions " transgéniques inutiles et risquées aux dépens des solutions conventionnelles protégées par le certificat d'obtention qui, dans la version initiale de 1961, préserve l'intérêt public. Elle fait de la propriété la plus fondamentale des plantes (et des animaux), se reproduire et se multiplier, le privilège d'un cartel de transnationales agro-chimiques au lourd passé en matière environnemental. Que cette stérilisation du vivant se fasse par transgénése, par des moyens juridiques ou règlementaires, n'enlève rien à son caractère terroriste, dans le tiers monde ou ici. Début août, le gouvernement américain a donné son feu vert à la licence de Terminator dont il détient conjointement le brevet avec une firme privée. La ministre de l'agriculture vient de Calgene, une entreprise de biotechnologie rachetée par Monsanto...

En résumé, la destruction de parcelles d'essais destinées à fourguer des herbicides ou à améliorer l'efficacité de la stérilisation des plantes n'est scandaleuse que pour ceux qui prennent la parole en toute ignorance de cause. Mais il faut poursuivre la réflexion du Ministre. Oui, l'intérêt public exige d'interdire les essais de tels Ogm nuisibles et de plus risqués. Mais quid des Ogm philanthropiques et verts ?

Depuis deux décennies, une propagande extravagante alimente le rêve d'Ogm qui vont " nourrir-la-planète-et-protéger-l'environnement ". La réalité ? 99% des Ogm commercialisés dans le monde sont des plantes à herbicide ou produisant des insecticides et les essais en cours montrent que cette situation ne changera pas à moyen terme. Ces Ogm de rêve sont donc ceux d'une société qui ne serait fondée ni sur le profit ni sur l'accumulation des richesses à un pôle et

de la misère à l'autre. Mais une telle société n'en aurait pas besoin ! Le président de la Fondation Rockefeller (la Fondation a joué un rôle essentiel dans le développement de la biologie moderne, de la biologie moléculaire à la Révolution dite " verte ") déclarait à Fortune en février 2000 : " Certains militants disent qu'il y a assez de nourriture dans le monde et que c'est simplement un problème de répartition. Je ne vois aucun signe que les riches de ce monde soient sur le point de distribuer leur richesse ". Les riches n'étant pas partageux, en avant pour les Ogm pour qu'ils s'enrichissent encore plus.

Un film produit par F. Koechlin du Blueridge Institute sur le Centre International de Recherche sur la Physiologie des Insectes et l'Ecologie (ICIPE) au Kenya illustre le choix qu'il faudra faire. Le maïs est attaqué par une pyrale asiatique (un insecte foreur) et parasitée par une plante, la Striga. Les dégâts peuvent aller jusqu'à la destruction totale de la récolte. La méthode utilisée dite " push-pull " consiste à cultiver en même temps que le maïs une légumineuse (Desmodium) qui éloigne la pyrale et étouffe la Striga. Les légumineuses, on le sait, sont un excellent engrais vert. La pyrale est attirée en bordure du champ par une graminée fourragère, l'herbe à éléphant (Pennisetum purpureum). Lorsque la chenille de la pyrale pénètre dans la tige, elle est prisonnière du mucilage que produit cette graminée. Pour compléter ce dispositif, les chercheurs de l'Icipe ont été chercher en Asie une guêpe qui pond ses œufs dans la chenille de la pyrale. Ce système proie-prédateur une fois installé se régule sans intervention humaine.

Ce superbe travail biologique auquel les paysans ont été associés leur assure des récoltes de maïs abondantes et régulières sans acheter ni insecticide ni herbicide ni engrais. Le cheptel augmente, contribuant à la fertilité des sols. Les ressources que dégagent cette production supplémentaire permettent d'envoyer les enfants à l'école. Quelle catastrophe ! L'Icipe et son directeur ont été accusés de vouloir priver le Kenya des technologies les plus modernes. Cette campagne de dénigrement a réussi : Kenya vient de dire oui aux Ogm. Les solutions hi-tech, le maïs Bt de Novartis et de Monsanto, leurs herbicides et leurs engrais vont pouvoir remplacer ces méthodes obsolètes. Au lieu de fréquenter l'école, les enfants épandront les pesticides. L'Icipe pourra fermer ses portes. La voie sera libre.

On ne trouve que si l'on cherche. Les ressources étant limitées, il faut faire des choix. Les lobbies



attac

drapés dans le manteau de l'intérêt public imposent la voie la plus profitable pour eux aux dépens de l'intérêt public. Des choix désastreux finissent par marcher du fait de la puissance des techniques modernes et créent une situation irréversible. On baptise alors Progrès ce qui n'est qu'une régression marchande. Parfois, des chercheurs vendent la mèche : " ...on n'a pas réussi en trente ans à vendre du blé hybride (terminatorisé), expliquaient en 1997 des chercheurs sud-africains. Cette situation malheureuse est due au succès d'une recherche publique hautement concurrentielle qui a réussi à améliorer régulièrement le blé avec les techniques et procédures conventionnelles. " Pour que le blé hybride s'impose, il faut sacrifier l'amélioration à l'expropriation et l'intérêt public à l'intérêt privé. C'est bien ce que le gouvernement américain a fait au cours des années 1920 et 1930 pour assurer le succès du maïs dit " hybride ", c'est ce qu'il fait pour assurer celui de l'agriculture transgénique. C'est cet exemple que la France tente d'imiter. Encore maintenant des centaines de millions de francs vont à un Génoplante mort-né et ... pour la première fois 50 millions iront à la recherche en agriculture biologique. Ces choix sont imposés par une propagande intense et d'autant plus sournoise qu'elle recourt aux méthodes de persuasion clandestine des relations publiques et qu'elle peut compter sur une communauté de biotechniciens aux savoirs expéditifs et limités.

Chacun peut constater le désastre humain, agronomique, écologique et alimentaire de quarante ans de productivisme agricole fondé sur la science qui conduit aux Ogm. Les absurdités – lucratives pour quelques uns - de la politique agricole sont évidentes. Un changement s'amorce. Une autre agriculture est possible. Elle exige une démarche scientifique fondée sur des principes opposés : fondée sur le travail en commun et non sur l'individualisme, sur la coopération entre savoir scientifique et paysan et non sur la négation du second, sur une démarche synthétique et non pas sur un réductionniste qui produit l'irrationalité de l'ensemble, sur une occupation écologique des terroirs et non sur primat des économies d'échelle, sur la diversité biologique et non la monoculture industrielle, sur une collaboration amicale avec la nature et non sur sa soumission illusoire, sur l'enracinement dans les terroirs et non sur la volonté de s'en affranchir, sur l'autonomie des producteurs et non leur esclavage, sur le respect des animaux et non leur torture.

Jean-Pierre Berlan. Directeur de Recherche Inra/Ctesi. Montpellier

Revue de presse sur l'énergie

Par Résistances Electriques et gazières

1. ENRON, l'enfant chéri des libéraux du monde, le levier dont ils se sont servis pour nous expliquer (et obtenir dans les lois) que l'électricité et le gaz sont des marchandises comme les autres! A cette ruine, sont associés la morgue des dirigeants, la conquête impériale à coup de milliards, d'endettement, de soutien des banques et de la presse libérales, le mensonge et la dissimulation sur la situation financière réelle des filiales, l'absence de contrôle des dirigeants! Dites-nous, messieurs de BERCY, après les aventures du Crédit Lyonnais et celles de ENRON, vous ne vous sentez pas concernés par la fuite en avant d'EDF à coup de milliards (prélevés sur les activités de service public en France) dans des filiales dont le contrôle et les capacités financières sont problématiques sauf exception? Vous n'avez pas envie de nous pondre un rapport public d'évaluation des engagements d'EDF à l'international?

2. Le libéralisme, c'est aussi les hausses de prix pour les consommateurs. En voici quelques nouveaux exemples après ceux que nous avons donnés dans nos éditions précédentes.

-en Belgique: de 25 à 30% de hausses pour les clients industriels

-en France: pour les petits agriculteurs, une hausse de 20%, allant jusqu'à 50% pour les gros!; et pour tout le monde une hausse de 1% après des années de baisse!

Merci Mr Roussely, premier président des hausses depuis longtemps, alors que le nucléaire est amorti et que vous avez hérité d'un parc de production suréquipé qui devrait permettre encore de fortes baisses! Mais il faut bien sortir toutes ces dizaines de milliards pour payer vos acquisitions massives à l'étranger! avec notre argent!

Et demain, voilà que tous ces messieurs vont faire joujou en bourse avec le nouveau marché spot de l'électricité! Vous savez, cette belle invention mise en œuvre en Californie et en Angleterre, qui permet au prix du kWh de varier de 1 à 100! Sans spéculation ni mise à l'arrêt volontaire de centrales pour faire monter les prix, bien sûr! Les divers procès en cours à ce propos ne sont que des médisances, assurément!!!

-en Espagne: la dette des électriciens augmente, les tarifs ne diminuent pas, et les coupures se répètent faute d'investissements suffisants sur



attac

les réseaux pour cause d'acquisitions à l'étranger.

-en Italie, ce n'est plus un secret pour personne: les grands industriels mettent la main sur les services publics privatisés pour s'approprier les rentes générées par la position monopolistique, Ainsi, c'est la joie, dans ce petit monde du libéralisme qui nous avait bien promis que les privatisations et la concurrence apporteraient des baisses de prix et un meilleur service pour le consommateur!!!

Enerpresse - 12/11/01 - (citations)

San Francisco "nationalise" son électricien

C'est l'une des conséquences les plus incroyables de la crise énergétique qui a secoué le nord de la Californie au début de l'année. Mercredi, à l'issue d'un vote extrêmement serré (on parle de quelques centaines de voix d'écart), les électeurs de la ville de San Francisco ont approuvé la « Proposition F », soumise à référendum. Si ce « oui » était confirmé - à l'heure où nous mettons sous presse, il restait encore 12 600 bulletins à recompter - San Francisco recouvrerait sa liberté électrique.

Soutenue par des associations d'écologistes, de consommateurs, par David Freeman (l'ancien patron de la Los Angeles Department of Water and Power), ainsi que par le sénateur local John Burton, la « proposition F » stipule, en effet, que la ville du « Golden Gâte » crée une agence municipale de l'eau et de l'énergie, semblable à celles de Los Angeles, Sacramento ou Palo Alto (cités qui n'ont pas connu de coupures de courant au début de l'année). Cette institution aurait deux ans pour racheter les centrales électriques et les réseaux de transport de Pacific Gas & Electric (PG&E) qui alimentent en courant San Francisco. Des infrastructures dont la valeur est estimée par la compagnie en faillite à un milliard de dollars (1,12 milliard d'euros). Un montant peut-être surestimé pour l'occasion. En 1997, une étude de la California Public Utilities Commission (CPUC) estimait la valeur des mêmes centrales et réseaux pour 800 millions de dollars (900 millions d'euros).

Cette décision - si elle venait à être confirmée - tomberait bien mal pour la filiale de PG&E Corporation. D'une part, parce que l'énergéticien californien perdrait en une seule fois 365 000 clients, soit 7,7% de sa clientèle californienne. Une perte qui n'est jamais bonne pour une entreprise déjà en faillite. D'ailleurs, la bourse ne s'y est pas trompée. Sitôt les premières estimations du vote connues, le titre de PG&E a

perdu 3%. En un an, le cours de l'action du groupe a ainsi perdu le tiers de sa valeur. Et c'est bien ce qui fait peur à la compagnie. Car, en consacrant plus de un million de dollars au lobbying anti proposition F, PG&E n'a pas seulement cherché à conserver ses installations et sa clientèle, mais aussi son indépendance. Déjà très affaiblie par sa situation financière -et plus encore depuis mercredi- la compagnie californienne estime qu'elle est désormais une proie plus facile pour un concurrent ou un raider. Et la chute récente d'Enron n'est pas là pour rassurer ses dirigeants

Enerpresse - 31.10.01 - (citations)

Flambée des prix industriels en Belgique

La Fédération belge des grands consommateurs d'énergie, Febeliec, a fait part lundi de son « indignation » devant les fortes hausses de prix qui frappent les contrats de fourniture d'électricité aux clients industriels. Les hausses sont en moyenne de 25% à 30% et peuvent même atteindre 70%, ceci sur un échantillon d'une douzaine de contrats représentant 10% de la consommation totale de l'électricité en Belgique. La plus-value générée par Electrabel est estimée par Febeliec à 1,5% du chiffre d'affaires total de l'entreprise belge.

Les industriels des secteurs de la chimie, du verre et des métaux non-ferreux seront les plus touchés. « Il n'y a pas de concurrence en Belgique aujourd'hui », se plaignent les industriels. «Aucun trader n'ose s'aventurer dans le pays car il n'y a pas de moyen d'approvisionnement le marché belge, pas de possibilité d'importation et il subsiste une incertitude juridique quant au règlement technique » (un recours d'Elia contre celui-ci est à l'examen au Conseil d'Etat, NDLR), explique la Febeliec.

Enerpresse - 14.11.01 - (citations)

En France: Les agriculteurs, pénalisés par les tarifs de la CRE, réagissent

Les nouveaux tarifs proposés en septembre dernier par le régulateur de l'électricité, la CRE, au gouvernement, « pénaliseraient » toutes les professions auxquelles EDF consentait des tarifs préférentiels parce qu'elles sollicitent le réseau surtout en période creuse, l'été en l'occurrence. Les agriculteurs ont été les premiers à réagir, indique Les Echos. Ils ont chiffré précisément la note dans une lettre adressée au ministre de l'Économie et des Finances, Laurent Fabius.



attac

Selon ces calculs, 450 000 petites exploitations sur un total de 730000 verraient leur facture annuelle de 5 000 francs majorée de 20%. Pour 20 000 exploitations de taille moyenne, qui paient 15 000 F par an aujourd'hui, le surcoût serait de 50%. Une hausse de 20% qui toucherait aussi 10 000 grandes exploitations, dont la note électrique atteint 25 000 F par an. Selon leur spécialité, précise le quotidien, les agriculteurs ne sont pas tous « également » pénalisés. Les premières victimes sont les irrigants (céréaliers, maraîchers, arboriculteurs) qui risquent de devoir payer 50% plus cher leur électricité. Ils seraient 10 000 dans ce cas, suivis par 10 000 éleveurs dont la facture pourrait grimper de 20%. Selon une source proche du dossier, les discussions entre toutes les parties, y compris le gouvernement, ont avancé depuis septembre. La CRE serait chargée de remettre au gouvernement une nouvelle proposition qui évite des différences trop importantes par rapport aux anciennes conditions tarifaires élaborées par EDF. Selon les informations obtenues par le quotidien, la CRE conserverait sa proposition initiale pour les clients - en majorité - qui ne subiraient pas de « hausses considérables ». Pour les autres, notamment les agriculteurs, il adapterait ses tarifs en y introduisant une certaine dose de saisonnalité.

Enerpresse - 06.11.01 - (citations)

Un prix spot du courant en France

Le 26 novembre à 11h00, Powernext, la bourse de l'électricité basée à Paris, devrait publier le premier prix « spot » du courant en France. Une entrée dans le jeu européen qui se fera après près de deux mois d'essais, et un peu de retard sur le planning initial donc (cf. Enerpresse n°7880), une trentaine de participants testant actuellement ledit marché du courant français. Une phase expérimentale, qui se déroule pour le mieux, a indiqué à Enerpresse son directeur général, Jean-François Conil-Lacoste, qui s'est également félicité de l'arrivée dans le capital de la bourse française de deux acteurs européens d'envergure : Endesa et ATEL. Le premier électricien espagnol et le groupe helvétique viennent en effet de rejoindre le tour de table, en prenant chacun 5% de Powernext. La bourse de Paris et le club des gestionnaires de réseaux de transport soit le français RTE, le belge ELIA et le néerlandais TenneT) conservant leurs parts qui comptent pour .) 51% au total, les cinq grands acteurs du marché présents (EDF Electrabel, TotalFinaElf, BNP-Paribas et Société

générale) ont consenti à céder 2% des 9,8% qu'ils détenaient chacun dans la bourse parisienne pour permettre aux deux acteurs étrangers « d'apporter quelque chose au marché naissant », signale son directeur général.

« Le premier étage de la fusée, comme se plaît à l'appeler J-F. Conil-Lacoste, qui vise à établir un marché initial » calqué sur le « day ahead » (marché du jour pour le lendemain) du Nordpool « pour ne pas disperser les liquidités », est donc en marche. Mais dans cette première étape, le rôle de Powernext ne se réduira pas à donner un prix au kWh à compter du 26 novembre (pour le 27 donc), puisque son directeur général en attend également un « début de "défragmentation" du marché européen ». Car, à terme, et c'est le « deuxième étage de la fusée », J-F. Conil-Lacoste espère bien parvenir à « un marché unifié de l'énergie » en Europe, avec une ou deux méga-bourses. Car c'est là aussi le « second objectif de Powernext, qui s'est donné une stratégie pour pouvoir l'atteindre », en mettant en place une structure ad hoc évolutive. C'est notamment ce qui a prélé au choix du « guichet unique Powernext avec un accord avec le Nordpool », de « la fonction paiement via Clearnet, qui élimine les risques et se positionne pour plus tard », et de la « fonction livraison, avec RTE ». Un second étage qui pourrait être sur orbite à 24 GWh/jour.

Enerpresse - 06.11.01 - (citations)

EDF devrait augmenter ses tarifs de 1%

Electricité de France devrait annoncer dans les prochains jours une hausse de 1% du prix de l'électricité qui sera la première de l'entreprise depuis dix ans, affirmait vendredi soir le site Internet des Echos. Interrogée par YAFP, la direction d'EDF n'a pas voulu confirmer l'information mais ne l'a pas non plus démentie. « 77 est clair que pour l'instant, il n'y a pas de décision de prise quant à un mouvement tarifaire. Il n'y a rien d'officiel ni rien de décidé », a affirmé un porte-parole. Selon le site des Echos, la hausse devait théoriquement être annoncée jeudi 1^{er} novembre mais son officialisation a été repoussée de quelques jours et devrait intervenir ce début de semaine, une fois rendu l'avis de la Commission de régulation de l'électricité.

« L'ampleur de la révision est loin des 3,5% espérés par EDF pour compenser la hausse notable des charges de service public à assumer. Toutefois, la hausse consentie reste une bonne nouvelle pour EDF qui, échéances



attac

électorales obligent, aurait pu ne rien avoir», souligne le quotidien. Si cette hausse est confirmée, elle marquera une pause dans un mouvement de baisse régulière des prix de l'électricité qui ont diminué de 14% en moyenne et en francs constants entre 1997 et 2000.

Enerpresse - 21.11.01 - (citations)

La Generalitat de Catalogne critique vertement Endesa

Jordi Pujol, le président de la puissante Generalitat de Catalogne, vient de critiquer vertement l'électricien Endesa, et notamment son activité dans la province espagnole. Profitant d'une tribune offerte à l'occasion des journées de la Fondation Trias Fargas, le toujours écouté J. Pujol juge «qu'il est impossible qu'une entreprise qui a une attitude monopolistique se conduise mal, ne remplisse pas ses engagements, ne rende pas les services qu'elle dit rendre voire les démantèle». Le président de la Generalitat qui fait et défait les gouvernements à Madrid ne supporte plus les coupures de courant. Et il le fait savoir.

Les black-out, comme ceux de la semaine dernière, ne s'ajouteront pas impunément à ceux enregistrés entre les mois de juin et de septembre. Ces derniers avaient entraîné de la part du gouvernement catalan l'envoi de 65 mises en garde à Endesa sur la période. Antoni Subira, le responsable de l'industrie catalan, a signalé que les nouveaux décrets de son gouvernement sur la distribution d'électricité permettent à le Generalitat de sanctionner financièrement les électriciens s'ils ne peuvent garantir leurs fournitures de courant (jusqu'à 3 millions d'euros d'amende).

Eric Léser - Le Monde - 04.12.01

ENRON provoque la plus grande faillite de l'histoire américaine

En février 1990, la faillite retentissante de la banque Drexel Burnham Lambert avait marqué la fin d'une époque, celle des junk bonds (littéralement obligations pourries) et des empilages de dettes des géants de la finance de Wall Street. Dimanche 2 décembre, la faillite d'Enron, le septième plus grand groupe des Etats-Unis, pourrait bien symboliser la fin des rêves de toute-puissance des entreprises américaines nées au cours des dernières années du XXe siècle. Enron s'est construit sur le mélange révolutionnaire du gaz, de l'électricité, des marchés financiers et d'Internet. Le groupe

texan a créé son propre métier : le courtage, comme à la Bourse, de l'énergie. Mais le succès a été trop rapide. A vouloir jouer tous les rôles, celui du producteur et du vendeur, partout dans le monde, Enron a pris de plus en plus de risques et a voulu les dissimuler jusqu'à sa chute.

Enron n'a eu d'autre choix, dimanche, que se mettre sous la protection de la loi sur les faillites devant un tribunal de New York. Cette démarche, le recours au chapitre eleven (chapitre onze), correspond en France à un redressement judiciaire. L'entreprise peut continuer ses activités mais doit trouver un accord avec ses créanciers. Le groupe a déclaré être engagé dans des « discussions actives » avec des institutions financières afin de renflouer et sauver son activité de négoce d'énergie. La partie s'annonce difficile. Ces dettes totales dépasseraient 31 milliards de dollars (35 milliards d'euros) et la liste des créanciers déposée devant le juge s'étale sur 54 pages. « Avec 62,8 milliards de dollars d'actifs au 30 septembre, il s'agit de la plus importante faillite de l'histoire américaine », affirme l'agence de notation Fitch. En 1989, le plan de sauvetage des caisses d'épargne américaines avait mobilisé des sommes autrement plus importantes (159 milliards de dollars), mais la faillite concernait près de 500 saving and loans et non pas une seule entreprise.

LICENCIEMENTS MASSIFS

Des licenciements massifs auront lieu dans les prochains jours, notamment au siège d'Enron à Houston, qui emploie 7 500 personnes sur un total de 21 000. Depuis jeudi 29 novembre, les activités en Europe (5 000 salariés) sont placées sous administration judiciaire. Enron a aussi annoncé dimanche une action en justice contre son concurrent Dynegy, lui réclamant « pas moins de 10 milliards de dollars » pour rupture de contrat. La société, filiale du pétrolier Chevron-Exxon, avait décidé le 9 novembre de reprendre Enron pour 8,4 milliards de dollars, mais a renoncé la semaine dernière à ce projet. L'action d'Enron a fini, vendredi à Wall Street, à 26 cents ; elle s'échangeait à 85 dollars il y a un an. Enron s'est effondré en l'espace de six semaines. Il a suffi de l'annonce le 16 octobre d'un déficit de 638 millions de dollars et d'une réduction d'un peu plus de 1 milliard de son capital à la suite d'opérations financières douteuses pour que le système s'écroule. Cette faillite aura des répercussions considérables sur de nombreuses entreprises.



attac

Lors des dernières années, Enron n'était pas seulement devenu le numéro un mondial du négoce de l'énergie, mais aussi un groupe de télécommunications, un investisseur, un producteur de papier et de bois et un assureur: En 2000, son chiffre d'affaires dépassait les 100 milliards de dollars. Enron avait signé des contrats avec plus de 28 500 clients. Il leur assurait l'approvisionnement en énergie, en bois, en papier, en eau et prenait à sa charge le risque de variation des prix. Les clients d'Enron craignent aujourd'hui de devoir en catastrophe se débrouiller seuls. Cela concerne aussi bien des usines sidérurgiques, des producteurs de verre des centres commerciaux que des collectivités locales ou des journaux comme le New York Times, à qui Enron garantissait une stabilité des coûts du papier.

Les compagnies d'assurance apparaissent aussi comme des victimes désignées de l'effondrement du groupe texan. Non seulement leurs réserves vont être affectées par les lourdes pertes sur les obligations émises par Enron, mais elles vont devoir faire face à des remboursements considérables sur les polices garantissant les contrats signés par Enron. « Les assureurs devraient au moins perdre 2 milliards de dollars », estime Fitch. Les banquiers sans doute beaucoup plus. Citigroup et JP Morgan Chase ont encore prêté 1 milliard de dollars à Enron début novembre. Au total, les établissements financiers américains et britanniques auraient un risque supérieur à 20 milliards de dollars et récupéreront entre 20 % et 40 % de leurs créances non sécurisées. Moins exposées, les banques françaises seront, elles aussi, touchées (Le Monde du 1^{er} décembre).

PRATIQUES ILLÉGALES

Mais c'est la crédibilité de la place financière américaine qui est en cause. Les comptes d'une des vedettes de Wall Street étaient mal contrôlés et dissimulaient des pratiques illégales. Arthur Andersen, qui a approuvé les bilans d'Enron depuis des années, fait l'objet d'une enquête de la Securities Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés américains, qui pourrait devenir criminelle. « Nous vérifions si les principes comptables ont été respectés dans cette affaire », a déclaré Harvey Pitt, le président de la SEC. Celle-ci a ouvert plusieurs enquêtes sur les opérations menées par plusieurs dirigeants afin de dissimuler des pertes et des dettes hors du périmètre de la société. Il apparaît aussi que des cadres et leurs proches obtenaient des rémunérations de consultants

pour des firmes liées au groupe et se voyaient offrir des biens et des services par ces mêmes sociétés.

Les analystes ont été incapables de s'interroger sur le manque de transparence d'une société ou sur les risques de sa stratégie. Richard Gross, analyste de Lehman Brothers, recommandait « à l'achat » l'action Enron jusqu'au début de novembre. « // faut changer de culture, et vite, à Wall Street », affirme Lynn Tumer, ancien chef comptable de la SEC, dans le New York Times. Enfin, il pourrait y avoir des dégâts collatéraux à la Maison Blanche. Kenneth Lay, président d'Enron, est un proche de la famille Bush et un financier généreux des campagnes du président George Bush. Washington a tenu à faire savoir que le vice-président Dick Cheney, le secrétaire aux armées Thomas White, ancien dirigeant d'Enron, et le stratège politique Karl Rove ont vendu leurs actions Enron en début d'année pour éviter les conflits d'intérêt.

Marie-Noëlle Terrisse - Le Monde - 22.11.01

Les industriels italiens convoitent la rente des services publics

Energie, télécommunications et autres services collectifs - ou « utilities » -, en phase de libéralisation dans toute l'Europe, font l'objet, en Italie, d'une véritable ruée de la part des entreprises industrielles traditionnelles. Au-delà du glissement classique de l'industrie vers les services, deux grandes opérations ont transformé en profondeur, cette année, le capitalisme italien. Fiât, allié à EDF, a pris le contrôle de Montedison, holding du premier groupe d'énergie privé du pays. Pirelli, connu pour ses pneus et ses câbles, a racheté en cascade Olivetti et l'ex-monopole Telecom italia. « Pirelli entre dans un secteur anticyclique, qui produit du cash et n'est pas touché par les événements extraordinaires », a expliqué Marco Tronchetti Provera, le patron du nouvel ensemble.

Le mouvement avait eu ses précurseurs : la famille Benetton, partenaire de Pirelli dans l'opération Olivetti-Telecom Italia, a entamé il y a plusieurs années une diversification, qui l'a notamment amenée à contrôler le premier réseau d'autoroutes du pays, Autostrade, et le groupe de restauration rapide Autogrill. Edizione Holding, la holding de la famille de Trévisé, est présente dans Grandi Stazioni, la société qui regroupe les treize plus grandes gares italiennes, dans l'aéroport de Turin et dans les sociétés municipales de services collectifs de



attac

Trieste et de Parme. De son côté, Carlo De Benedetti, une fois conclue son épopée à la tête d'Olivetti, a investi, aux côtés de ses activités traditionnelles (notamment le groupe de presse L'Espresso-La Repubblica), dans Internet et, voici deux ans, dans l'énergie. Sa société Energia, à laquelle participe l'autrichien Verbund, a réalisé sur les neuf premiers mois de cette année un chiffre d'affaires de 196 millions d'euros et dégagé déjà des bénéfices.

Les entreprises italiennes - du groupe de télévision de Silvio Berlusconi, Mediaset, à l'électricien Enel, en passant par le pétrolier Eni - ont été encore plus nombreuses à investir dans les télécommunications. « Nombre d'entre elles se sont rendu compte qu'elles pouvaient ouvrir leurs réseaux internes déjà existants, et se diversifier vers un secteur où les marges sont très élevées », analyse Edward Burman, du cabinet de consultants Ambrosetti. Comme le remarque Alessandro Penati, professeur de finance des entreprises à l'université catholique de Milan et éditorialiste économique du quotidien // Carrière delta sera, « dans les cinq dernières années, les marges nettes de la grande industrie ont été de 5 % en moyenne... contre 20% pour les services publics ».

LES POLITIQUES APPLAUDISSENT

Pippo Ranci, président de l'Autorité de surveillance de l'énergie électrique et du gaz, ne voit a priori pas d'un mauvais œil l'entrée dans le secteur de groupes non spécialistes : « Le phénomène est positif en soi, puisqu'il fait augmenter le nombre des protagonistes dans un marché qui était en grande partie monopolistique. A condition qu'il ne s'établisse une entente plus ou moins tacite entre quelques grands pour fermer le marché ou empêcher la croissance des plus petits.

L'irruption de grands noms du capitalisme italien dans des secteurs jugés stratégiques a été

applaudie par les milieux politiques . Fiât a neutralisé EDF ,Pirelli vaut mieux que DeutscheTelecom a-t-on entendu. Cependant, certains commentateurs s'inquiètent: «Le textile, l'automobile, la chimie, les pneus sont des secteurs ouverts à la concurrence internationale, sur lesquels nos entreprises, sont en perte de compétitivité. Dans les services collectifs, encore protégés, la dynamique des revenus dépend encore beaucoup de l'intervention de l'autorité de régulation », note le professeur Penati. En clair: les Fiât, Pirelli, Benetton cherchent à reconstituer dans les services publics les rentes de situation qu'ils ont perdues sur leur métier d'origine, ouvert à la concurrence internationale.

Une démarche qui n'est pas dépourvue de risques. D'abord il n'est pas dit que ces entreprises réussiront dans des secteurs dont elles ignorent tout. Ensuite, quel sort attend les activités industrielles des groupes concernés ? Fiât répète qu'il n'entend pas sortir du secteur automobile, mais les observateurs ne manquent pas de rappeler que General Motors, qui détient 20% de Fiât Auto, a une option pour racheter les 80% restants. Pirelli, qui n'entend pas consolider Olivetti veut garder la plus grande partie de ses activités traditionnelles, mais le chiffre d'affaire total du groupe (moins de 7,5 milliards d'euros en 2000) ne pèse pas lourd face aux 29 milliards d'Euros de Telecom Italia...

Section Actualités

Résistances Electriques et gazières
C/o Association Internationale de Techniciens,
Experts et Chercheurs
21 ter rue Voltaire - 75 011 PARIS
Tél. : (33) 01 43 71 22 22 - Fax : (33) 01 44 64
74 55
Web : <http://www.globenet.org/aitec>
Courriel : aitec@globenet.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 18 : DANMARK : ARHUS UNIVERSITET – LYNGBYGARD - IBSEN / ESPANA: MADRID / FRANCE: PARIS 11 – METZ – ST NAZAIRE – MACON – IEP BORDEAUX – JUSSIEU – PARIS 14 / SUISSE SCHWEIZ: LAUSANNE / SVERIGE : UPPSALA – OREBRO
Mercredi 19 : BELGIQUE BELGIUM : NAMUR / DANMARK : ESBJERG / FRANCE: PARIS 11 – MONTREUIL – TOULOUSE – SAINTES – AIX EN PROVENCE – CACHAN - NICE
Jeudi 20 : BELGIQUE BELGIUM : CHARLEROI / FRANCE: LILLE – RENNES – PERIGUEUX – LE THOR
Vendredi 21 : FRANCE: METZ - LAVAL